

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB  
OBJET

**Convention de  
délégation de  
gestion de la Maison  
du Terroir à la SPL  
« Montereau, Porte  
de Paris » - Rapport  
annuel du  
délégué -  
Exercice 2023**

DATE  
D’AFFICHAGE

01 octobre 2024

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

20

votants

28

N° D\_121\_2024 (Service des Marchés Publics)

L’an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 23 septembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, Mme MAIROT, M. BELEK, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. REGUIG représenté par M. BELEK, M. STUTZ représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par Mme CORNEILLAN, Mme LACHEMI représentée par Mme MEUNIER, Mme SONI MAZOUZI représentée par Mme CHOISY, M. ALBOUY représenté par M. JÉGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ANKAOUA, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Absents : M. CHERON, Maire, Mme CHOISY, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, M. LEMOINE, M. MONIER, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : M. ASFAUX.

~~~~~

## Le vote de cette délibération a lieu sous la présidence de M. Stéphane DERVILLEZ

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants,
- Vu l’avis favorable de la commission de consultation des services publics locaux du 12 septembre 2024,
- Vu l’avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission du 23 septembre 2024,

La Commission consultative des services publics locaux a procédé à l’examen du rapport annuel du délégué relatif à la convention de délégation de gestion de la Maison du Terroir à la SPL « Montereau, Porte de Paris », lors de sa séance du 12 septembre 2024.

Ce rapport est annexé à la présente délibération.

.../...

**M. James CHERON, Maire, Mme Marie-José CHOISY, M. Christophe ESPARRAGA, Adjoint au Maire, M. Maxime LEMOINE, M. Giovanni MONIER, Conseillers Municipaux quittent la salle en amont de la présentation de la présente délibération et ne prennent pas part au vote**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- **DE PRENDRE** acte de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la convention de délégation de gestion de la Maison du Terroir à la SPL « Montereau, Porte de Paris », tel qu'annexé à la présente délibération.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

James CHÉRON

## Rapport d'activité 2023

### « Montereau, Porte de Paris »

### LA MAISON DU TERROIR

#### GOUVERNANCE DE LA SPL

Au 31 décembre 2023, le capital et le conseil d'administration étaient répartis comme suit :

| Liste des actionnaires | Nombres d'actions | Valeur nominale € | % de détention | Nombre d'administrateurs au CA | Nombre de représentants en AS |
|------------------------|-------------------|-------------------|----------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Montereau-Fault-Yonne  | 90                | 32500             | 86.7           | 5                              | 0                             |
| Bazoches-sur-le-Betz   | 1                 | 500               | 1.33           | 1                              | 1                             |
| Cannes-Ecluse          | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| Chevry-en-Sereine      | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| Courcelles-en-Bassée   | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| Donnemarie-Dontilly    | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| La Grande Paroisse     | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| Pont-sur-Yonne         | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| Saint-Germain-Laval    | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| Salins                 | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| Thoury-Férottes        | 1                 | 500               | 1.33           |                                | 1                             |
| <b>Total</b>           | <b>100</b>        | <b>37500 €</b>    | <b>100 %</b>   | <b>6</b>                       | <b>10</b>                     |

Pour rappel, l'assemblée générale constitutive s'est tenue le 12 mars 2022.

Le conseil d'administration et l'assemblée spéciale se sont réunis à 5 reprises :

- Le 27 janvier 2023,
- Le 21 avril 2023,
- Le 22 juin 2023,
- Le 15 septembre 2023,

- Le 15 décembre 2023.

Les sujets évoqués lors du conseil d'administration ont été :

- Conventions de partenariat portant sur la politique tarifaire de la SPL
- Mutualisation de l'organisation du spectacle de Noël,
- Convention de délégation par la ville de Montereau à la SPL pour l'exploitation de la Maison du Terroir,
- Convention d'usufruit de la marque Brie de Montereau,
- Avance en compte courant d'associés par la ville de Montereau au bénéfice de la SPL Pour l'exploitation de la Maison du Terroir,
- Dispositif de garderie lors des événements au Majestic,
- Approbation de la convention d'organisation du Salon annuel des Vins et de la Gastronomie,
- Proposition de tarifs pour les emplacements des commerçants et du tarif d'entrée du Salon des Vins et de la Gastronomie,
- Convention de partenariat entre la ville de Montereau et la SPL pour l'organisation des journées Napoléon,
- Gestion des invitations aux actionnaires pour les spectacles du Majestic,
- Attribution exceptionnelle de bons d'achats aux agents de la SPL,
- Adoption de l'organigramme de la SPL,
- Information sur le contrat entre la SPL et Holding Benchabane.

Chaque conseil d'administration est précédé d'une assemblée spéciale avec un ordre du jour strictement similaire. L'assemblée spéciale est présidée par Sandrine SOSINSKI, représentante de Donnemarie Dontilly dont elle est Maire.

#### Liste des membres de l'assemblée spéciale représentant les communes actionnaires au 31 décembre 2023 :

- Thierry DUPUIS – Bazoches-sur-le-Betz
- Denis MIGUET – Cannes-Ecluse
- Didier FOURDRAIN – Chevry-en-Sereine
- Jean-Luc AUZOU – Courcelles-en-Bassée
- Sandrine SOSINSKI – Donnemarie Dontilly
- Isabelle MALTAVERNE – La Grande Paroisse
- Grégory DORTE – Pont-sur-Yonne
- Olivier MARTIN – Saint-Germain-Laval
- Jacky PEPIN – Salins
- Yves ROY – Thoury-Ferrottes

#### Liste des administrateurs au 31 décembre 2023 :

- James CHÉRON – Montereau-fault-Yonne
- Marie-Jo CHOISY – Montereau-fault-Yonne
- Christophe ESPARRAGA – Montereau-fault-Yonne
- Maxime LEMOINE – Montereau-fault-Yonne
- Giovanni MONIER – Montereau-fault-Yonne
- Sandrine SOSINSKI – Donnemarie Dontilly

## L'équipe permanente au 31 décembre 2023 :

### **SPL**

Président Directeur Général : James CHÉRON

Responsable administrative et financière : Nabila BOUZID

### **MAISON DU TERROIR**

Gestionnaire de boutique : Romane DELPLACE

Et plus généralement, l'équipe a été soutenue en 2023 par les membres de la direction générale, de la direction des services techniques, du Centre Technique Municipal et des services municipaux de la ville de Montereau-Fault-Yonne.

## **LA MAISON DU TERROIR**

La Maison du terroir, située au 2, place Claude Eymard-Duvernay, est un commerce spécialisé dans la vente de produits locaux.

Plus de 600 produits issus de 52 producteurs situés dans un rayon de 100 km autour de Montereau mais également des villes jumelées y sont référencés. On peut notamment y retrouver :

- Miel de Montereau,
- Brie de Montereau et yaourts,
- Les savons de Ribambulle etc...

## **BILAN 2023**

### **❖ Inauguration de la Maison du Terroir**

L'inauguration de la Maison du Terroir s'est déroulée le vendredi 10 novembre au soir et ce fut un véritable succès. Certains producteurs étaient présents pour faire déguster leurs produits.

### **❖ Convention de délégation de gestion de la Maison du Terroir :**

Par délibération en date du 3 juillet 2023, le Conseil municipal de la commune de Montereau-Fault-Yonne a délibéré afin de confier la gestion de cet équipement à la SPL « Montereau, Porte de Paris » à compter du 1er octobre 2023.

En effet, l'activité de la Maison du Terroir est conforme :

- au préambule des statuts qui stipule que « la société agit dans les domaines de la commercialisation de prestations de services, forfaits, et produits de loisirs, la billetterie et la boutique de produits locaux dans les conditions applicables à un organisme local de tourisme »
- à l'article 3 précisant l'objet « gérer, exploiter des biens, services et équipement contribuant au développement culturel, événementiel et d'attractivité du territoire » et « élaborer, réviser et mettre en œuvre la politique de promotion et de développement du territoire ». L'objet précise que la société

pourra « réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation »

L'occupation aménagée (mobiliers, matériels...) de l'espace de 70m2 environ est conclue par un bail locatif avec la ville de Montereau-Fault-Yonne similaire aux autres entreprises type commerces :

- 1 euro par mois, charges comprises, pendant 1 an puis progressif selon le prix du marché au m2.

#### ❖ **Salon des vins et de la gastronomie**

L'association « CAP MONTEREAU » organise depuis de nombreuses années le Salon des vins et de la gastronomie à Montereau-Fault-Yonne. Forte de cette expérience et face au succès de cette manifestation annuelle, une 24ème édition s'est tenue les 18 et 19 novembre 2023 lors laquelle la Maison du Terroir était présente pour faire découvrir les produits locaux vendus en boutique.

L'Association a sollicité la Commune afin que la « SPL MONTEREAU, PORTE DE PARIS » puisse assurer la poursuite de l'organisation et l'animation de cet évènement traditionnel ainsi que son pilotage à compter de 2024.

De son côté, la « SPL MONTEREAU, PORTE DE PARIS » a notamment pour objet sur le territoire de la Commune et son bassin de vie de renforcer l'attractivité par l'organisation d'animations ponctuelles, manifestations et événements touristiques et culturels sur le territoire.

Le salon des vins et de la gastronomie a ainsi été l'occasion d'annoncer cette prise de relais.

#### ❖ **Noël 2023**

Dans le cadre de la valorisation des produits locaux à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Maison du Terroir, en plus de proposer des produits adaptés à cette période, a confectionné des paniers gourmands avec une composition de produits salés, sucrés mixtes, produits de soins esthétiques selon le budget à destination des particuliers mais également d'entreprises, de comités d'entreprises et de collectivités.

Le marché de Noël organisé par la commune de Montereau dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt les 2 et 3 décembre 2023 a été l'occasion pour la Maison du Terroir de présenter ses produits.

#### ❖ **Brie de Montereau**

La Ville de Montereau-Fault-Yonne est propriétaire de la Marque « Brie de Montereau » déposée en couleurs à l'institut National de la Propriété Industrielle (INPI) le 25 novembre 2010 (BOPI 2010-51) et enregistrée le 1<sup>er</sup> avril 2011 sous le numéro national 3785977 (BOPI 2011-13) dans la classe de produits n°29, et la marque française semi-figurative n° 4896496 déposée le 5 novembre 2019 en classe 29.

Par délibération du 3 juillet 2023, le Conseil municipal de la commune de Montereau-Fault-Yonne a concédé l'usufruit de la marque Brie de Montereau à la Société Publique Locale (SPL) « Montereau, Porte de Paris » dans le cadre de sa politique de protection, de développement et de promotion de la marque de ce produit local, celle-ci s'inscrit dans une politique volontariste de valorisation des savoir-faire locaux, de diffusion de l'identité monterelaise et de soutien à l'activité économique artisanale.

Ainsi, le droit de propriété relatif à la marque susmentionnée est divisé comme suit :

- La nue-propriété pour la ville de Montereau-Fault-Yonne ;
- L'usufruit pour la Société Publique Locale (SPL) « Montereau, Porte de Paris ».

La SPL « Montereau, Porte de Paris » autorise la société Ferme de SIGY à utiliser, exploiter et commercialiser ladite marque sans limitation territoriale.

#### ❖ **Marque « Produit en Ile-de-France »**

En alimentation, la Région favorise la qualité et les circuits courts à travers la marque « Produit en Île-de-France ».

La marque certifie l'ancrage territorial de ses adhérents et l'origine tracée des produits, sous cette marque collective, les producteurs bénéficient d'un rayonnement national.

De nombreux produits labellisés « Produit en Ile-de-France » sont proposés au sein de la Maison du Terroir, participant encore à la reconnaissance des savoirs-faire locaux.

## **PERSPECTIVES 2024**

- La poursuite du développement des partenariats avec les producteurs locaux et la valorisation du commerce durant les périodes spécifiques au cours de l'année (saint Patrick, fête de Pâques, fête des mères....)
- La déclinaison d'animations au sein de la Maison du Terroir et la visite des sites de producteurs par le public
- La mise en place d'une terrasse durant la période printanière et estivale
- L'organisation, l'animation et l'évaluation du salon des vins et de la gastronomie
- L'élaboration et la vente par voie de marché public pour le compte de la ville de Montereau-fault-Yonne des colis de Noël pour le Bel Âge ainsi que pour toutes les collectivités, associations, entreprises, le souhaitant
- L'organisation et l'animation du village de Noël (patinoire) pour la ville de Montereau-fault-Yonne par voie de convention de délégation de gestion
- La location des box à vélos à la gare de Montereau-fault-Yonne